

le trahirent de nouveau, et il se vit obligé d'interrompre ses fonctions. Tout était fini : ni l'art du médecin, ni les soins assidus et empressés d'une épouse tendre et dévouée ne le purent rappeler à la santé, et M. Lafond succombait, quelques semaines après, au terrible mal qui le minait sourdement depuis environ un an.

La mort de M. Lafond est une perte pour l'enseignement. Ses succès comme professeur, son amour du travail, l'intérêt qu'il prenait à l'éducation des enfants auraient, sans aucun doute, fait de lui un maître d'un très grand mérite.

M. Lafond était un catholique sincère, exact à remplir ses devoirs religieux. Il fit avec une résignation toute chrétienne le sacrifice immense que Dieu exigea de lui : celui de se séparer, si jeune encore, de ses amis, de sa famille, et surtout d'une épouse qui faisait le bonheur et le charme de sa vie. Espérons que Dieu, dans sa miséricorde, aura eu pour agréables ces déchirements du cœur, et qu'en récompense, notre ami jouit déjà du repos des élus.

Nous prions la famille du regretté confrère d'agréer nos plus sincères condoléances.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 31 août dernier (1896), de nommer M. Jean-Roch Paradis, commissaire d'écoles pour la municipalité du Lac-Noir, comté de l'Islet, en remplacement de lui-même. — *Gazette officielle*, 10 septembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, de nommer, le 12 du courant (1896), M. Joseph-Arthur Labrie, commissaire d'écoles pour la municipalité de la ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, en remplacement de M. Hector Lemieux, absent. — *Gazette officielle*, 19 septembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 7 du courant (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

M. Edouard Mann, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Laurent, comté de Bonaventure, en remplacement de M. Thomas McDougall, absent.

M. Edwin French, syndic d'écoles du Coteau-Landing, comté de Soulanges, en remplacement de lui-même. — *Gazette officielle*, 19 septembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 18 septembre courant (1896), de nommer MM. Jérémie Bastien et Dieudonné Cousineau, commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Dorothée, comté de Laval, en remplacement de MM. Joseph Bastien et Hormisdas Dion, dont le mandat est expiré. — *Gazette officielle*, 26 septembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de Montréal, le territoire ci-après décrit, savoir : La partie située entre la rue Canning et les limites actuelles de la municipalité scolaire de Sainte-Cunégonde, et entre la rue Notre-Dame et la rue Dorchester, et l'annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Cunégonde, comté d'Hochelega.

Cette annexion ne devant s'appliquer qu'aux catholiques seulement. — *Gazette officielle*, 26 septembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 28 septembre dernier (1896), de nommer M. Adolphe-François Savaria, M.P.P., commissaire d'écoles de la ville de Waterloo, comté de Shefford, en remplacement de M. le Dr J.-D. Pagé, démissionnaire. — *Gazette officielle*, 3 octobre courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 29 septembre dernier (1896), de nommer M. Epiphane Richard, commissaire d'écoles pour la municipalité de la Pointe-aux-Esquimaux, comté de Saguenay, en remplacement de M. Fulgence Richard, dont le mandat est expiré. — *Gazette officielle*, 3 octobre courant.